



Découvrir la déclaration
ECO-EMBALLAGES ou
ADELPHE

Comprendre le
fonctionnement
des éco-organismes

Maîtriser les principes
déclaratifs : une
contribution au plus
juste des vos obligations
REP

Créer et Optimiser
les process de suivi
des données à
renseigner et des
bases déclaratives

Informations
pratiques liées aux
sanctions et contrôles

Cas pratiques

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation de la filière REP relatives aux emballages et des éco-organismes dédiés. Rappel du cadre réglementaire et historique de la filière.
- Comment réaliser votre éco-déclaration ECO-EMBALLAGES ou ADELPHE : Quels éléments d'emballages déclarer et comment ? Le périmètre contributif et les justificatifs, les procédures de validation CAC et de contrôles des éco-organismes ? Ne rien oublier susceptible de redressement, ne pas sur-déclarer.
- Comment anticiper la contrainte déclarative et respecter les délais au 28/02 de chaque année? Optimiser le suivi des bases de données déclaratives : contraintes et responsabilités.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Producteurs / Distributeurs / Introduceurs-Importateurs
- Contrôleur de gestion / Responsable comptable ou fiscal / Directeur financier/ DAF
- Toute autre personne en charge de l'établissement de l'éco-déclaration

DUREE DE LA FORMATION

Formation sur 1 journée

FORMATION SUR MESURE

Possibilité d'adapter le contenu et la durée de la formation sur demande

LA FORMATRICE

Juriste d'affaires et fiscaliste de formation, Christèle CHANCRIN intervient depuis plus de 15 ans en tant qu'Expert auprès des Producteurs et Distributeurs dans les problématiques techniques et réglementaires relatives aux éco-déclarations. Passionnée par le sujet des éco-contributions et des déchets, elle a fondé en 2005 le cabinet spécialisé E³ Conseil Expertise Economie Environnement.